

Réforme des retraites

SUD éducation appelle à la mobilisation

Comme toutes les réformes des retraites depuis 1993, la nouvelle réforme annoncée est présentée comme inéluctable. Le gouvernement prétend qu'il y a trop d'inactifs, que le déficit ne cesse de se creuser, et que sans réforme le régime de retraite risque de s'effondrer.

Le gouvernement présente l'allongement de la durée de vie comme un problème, dont la solution toute trouvée est le recul de l'âge du départ en retraite ou la baisse des pensions. Pourtant, nous vivons dans un pays où plus de gens travaillent qu'il y a 40 ans et qui produit plus de richesses chaque année.



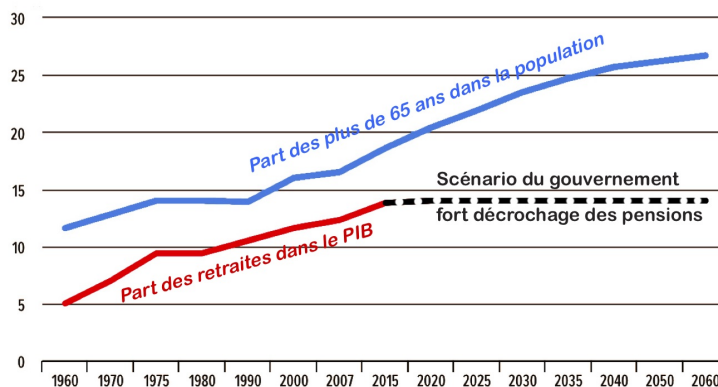
PLUS ÉGALITAIRE LA RÉFORME ?

Le gouvernement présente sa réforme comme un système prétendument « universel », et donc plus juste. Pourtant les hauts salaires bénéficient toujours d'avantages fiscaux qui leur permettent une épargne individuelle et ainsi de compléter leur pension par capitalisation (avantage déjà prévu par la loi PACTE).

Le nouveau système veut passer pour équitable puisqu'un euro cotisé donnerait les mêmes droits pour tou-t-es. Mais si chacun-e pourra connaître ce qu'il-elle cotise, la valeur du point au moment de la liquidation sera, en réalité, différente d'une année sur l'autre, parce que la volonté de maintenir la part de richesse produite consacrée aux pensions devra rester constante (moins de 14 % du PIB) alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter.

Des pensions programmées à la baisse

Part des plus de 65 ans dans la population et des retraites dans le PIB, en %



MOBILISONS-NOUS !

PAR LA GRÈVE

DANS L'UNITÉ

DANS LA DURÉE

éducation
SUD
Union syndicale
Solidaires



UNE RÉFORME PERDANT-PERDANT

La prise en compte de la totalité de la carrière dans le calcul de la pension (au lieu des 6 derniers mois dans la Fonction publique ou des 25 meilleures années dans le privé) aggravera la situation de celles et ceux qui ont des carrières discontinues (emploi précaire, chômage, temps partiel ...). Les femmes en particulier seront les premières victimes de cette réforme, en raison d'un salaire moyen plus faible sur l'ensemble de la carrière et de période non travaillées plus longues.

Dans la Fonction publique, l'intégration promise des primes dans le calcul de la pension pénalise les corps où les primes sont faibles voire quasi inexistantes, comme c'est le cas chez les enseignants-e-s (en particulier du premier degré). L'injustice est si flagrante que Macron lui-même a jugé utile de préciser qu'il y aurait des ajuste-

ments dans la prise en compte de leurs salaires (par la création nouvelles primes notamment). Il s'agit bien de déminer à l'avance ce sujet explosif. Ne nous laissons pas berner !

Cependant, aucune solution concrète n'est proposée. Le dernier rendez-vous salarial dans la Fonction Publique (2 juillet 2019) a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de revalorisation salariales, ce qui n'augure rien de bon. Les annonces ridicules de Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée sur les rémunérations ne rassureront évidemment personne.



Enseignant-e à la retraite :

**-300 EUROS EN MOYENNE PAR MOIS
APRÈS LA RÉFORME**

NOS REVENDICATIONS

⇒ 37,5 années de cotisations pour toutes et tous, public comme privé, et départ en retraite possible dans tous les cas à 60 ans à taux plein

⇒ Taux de remplacement net de 75% pour toutes et tous les pensionné-e-s

⇒ Pour des emplois stables à temps complet, contre toutes les formes d'emplois précaires, suppression des exonérations de cotisations accordées au patronat.

⇒ Maintien et amélioration du système par répartition. Suppression de tous les avantages fiscaux et sociaux pour les fonds d'épargne salariale, assurance-vie et autres fonds de pension.

⇒ L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite

Contre la réforme des retraites, SUD éducation appelle à :

⇒ **se réunir en Assemblées générales, heure d'information syndicale**

⇒ **participer aux actions et manifestations décidées en AG ;**

⇒ **se mettre en grève et manifester
le 24 septembre**